



**PRÉFET  
DU GERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires  
Service Eau et Risques  
Unité Qualité de l'Eau**

**LE PRÉFET**

Auch, le 20 janvier 2023

Monsieur le Maire,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L 214-1 à L 214-8 du code de l'environnement, enregistré sous le numéro 0100009669 et relatif au projet de :

**CONSTRUCTION D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL DE 10 LOTS  
SUR LA COMMUNE DE CASTILLON-SAVÈS**

lequel a été déclaré complet et régulier le 22 novembre 2022, j'ai l'honneur de vous informer que **je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.**

Je vous prie de trouver sous ce pli un exemplaire du dossier de déclaration, une copie du récépissé, un certificat d'achèvement des travaux et un certificat d'affichage.

Le présent courrier et le récépissé doivent être affichés à la mairie de votre commune de Castillon-Savès pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la Direction Départementale des Territoires du Gers durant une période d'au moins six mois.

Le certificat d'affichage n'est pas à retourner à la Direction Départementale des Territoires du Gers mais à conserver par vos soins à l'issue de la période d'affichage.

Cette décision est susceptible d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de votre part dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de quatre mois dans les conditions définies à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement à compter de la date d'affichage à la mairie de Castillon-Savès.

**Le présent accord ne dispense en aucun cas le déclarant de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation  
P/ le directeur départemental des territoires  
Pour la cheffe du service eau et risques  
La cheffe de l'unité qualité de l'eau



Natacha JUVANON

**Pièce jointe :** – 1 dossier de déclaration  
– 1 copie du récépissé de déclaration  
– 1 certificat d'affichage  
– 1 certificat d'achèvement des travaux

**Copie pour information :**  
Madame Sarah PERRENOT – OTCE Infra – sperrenot@otce.fr

**COMMUNE DE CASTILLON-SAVES**  
**Monsieur Julien DELIX**  
**MAIRIE**  
**7, Avenue du Cogotois**  
**32490 CASTILLON-SAVES**  
**32 260 SEISSAN**

Mél. : [camille.diome@gers.gouv.fr](mailto:camille.diome@gers.gouv.fr)  
Tél : 05 62 81 53 33  
19 Place du Foirail - 32 000 AUCH  
[www.gers.gouv.fr](http://www.gers.gouv.fr)